

Le néerlandais, un facteur majeur d'exclusion au sein de l'armée belge

7s7 - 30 Nov. 2020

La connaissance du néerlandais est un "facteur majeur d'exclusion" pour les candidats officiers francophones au sein des forces armées, a indiqué la ministre de la Défense, Ludivine Dedonder, en réponse à une question parlementaire.

"Parmi les postulants francophones pour la catégorie des officiers, l'épreuve de deuxième langue nationale s'est avérée être un facteur majeur d'exclusion" lors des épreuves académiques d'admission, a-t-elle précisé en réponse à une question écrite de la députée Katrin Jadin (MR) sur les raisons d'échec des postulants.

Mme Dedonder (PS) n'a pas cité de chiffres précis.

Intelligence de base

Dans la catégorie des volontaires (soldats et matelots), c'est le test d'intelligence de base imposé à tous les candidats militaires - obligatoire mais différencié selon la catégorie de personnel et la fonction choisies - qui entraîne le taux d'exclusion le plus élevé.

Inaptitudes médicales et/ou sportives

Outre les langues (pour les officiers) et le test d'intelligence, les raisons d'échec les plus fréquentes pendant le processus de sélection en 2019 étaient les inaptitudes médicales et la réussite d'épreuves sportives, a ajouté la ministre. L'exigence des épreuves sportives varie également en fonction de la fonction choisie. Les fonctions de plongeur, infanterie et para-commando sont, entre autres, plus exigeantes sur le plan sportif au niveau de l'épreuve de sélection. "En 2019, des différences entre catégories de personnel ont été constatées. Globalement, c'est chez les postulants pour la catégorie des sous-officiers que le pourcentage d'exclusion est le plus élevé", a encore indiqué Mme Dedonder.